

Retour sur la politique étrangère gaullienne : de Gaulle et le discours de l'hôtel de ville, 24 juillet 1967

Gabriel Poirier

Volume 24, numéro 2, 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/89034ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Histoire Québec
La Fédération Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)
1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Poirier, G. (2018). Retour sur la politique étrangère gaullienne : de Gaulle et le discours de l'hôtel de ville, 24 juillet 1967. *Histoire Québec*, 24(2), 23–25.

Retour sur la politique étrangère gaullienne : de Gaulle et le discours de l'hôtel de ville, 24 juillet 1967

par Gabriel Poirier

Titulaire d'un D.É.S.S. en journalisme, étudiant à la maîtrise (UQAM), je me plais à scruter le passé pour expliquer l'actualité; éclairer à ma façon les enjeux politiques, économiques et internationaux qui modèlent nos rapports au temps présent, comme en attestent mes publications auprès du Devoir ou de La Presse.

Mes recherches portent sur le domaine de l'histoire des relations internationales. Au côté de mon directeur de maîtrise, Christopher Goscha, j'étudie le contexte international et transnational de la « révolution diplomatique » opérée par Charles de Gaulle dans la foulée de la guerre d'Algérie.

Pour en apprendre davantage, n'hésitez pas à consulter mon domaine personnel : <https://gabrielpoirier.ca/>.

Cet article se propose de revisiter un lieu de mémoire des passés québécois et canadien. Il rappellera sommairement, dans une première partie, que le « *Vive le Québec libre!* » évoque les balbutiements de la modernité québécoise, en plus d'être un symbole annonciateur de la polarité de l'électorat entre fédéralistes et indépendantistes. Dans une seconde partie, il tentera de déconstruire le récit nationaliste du discours de l'hôtel de ville, qui nous semble occulter la grille d'intérêt propre à de Gaulle. Par son allocution et ses gestes successifs à la faveur du Québec, ce dernier avait au moins autant à cœur de servir la marche vers l'indépendance que les intérêts nationaux et internationaux de la France.

Naissance d'un « culte du souvenir¹ »

« La France n'oublie pas ses enfants du Canada. Elle les aime. Elle entend les soutenir dans leurs efforts d'affranchissement et de progrès. En retour, elle attend d'eux qu'ils l'aident dans le monde d'aujourd'hui et de demain.² »

Charles de Gaulle, président de la République française, novembre 1967

Sciemment ou non, de Gaulle a posé avec son « *Vive le Québec libre!* » les jalons d'un référent commun, ou plus précisément d'un « lieu de mémoire³ », à la fois source de réjouissance et objet de contestation. Mais que recèle la mysticité que nous prêtons à son intervention? Attitude chauvine? Conviction gaullienne, etc.?

Page immanquable du récit moderne québécois, le discours de l'hôtel de ville tient en fait beaucoup du contexte national dans lequel il s'insère. La vulgate du général est autant un souvenir de la Révolution tranquille qu'un symbole de l'Expo 67. Et cette dualité – il s'agit de sa force – est complémentaire; sa première composante renvoie à la cessation de la soi-disant « *Grande Noirceur* » et à l'abandon progressif de l'idéologie clérico-conservatrice, qui, du reste, n'était pas uniformément répandue avant 1960, tandis que la seconde évoque la diffusion du néolibéralisme et de son pendant, l'hédonisme et le matérialisme, dans la province, de même que le développement du néonationalisme⁴.

La redéfinition identitaire des Franco-Québécois est bien en cours lors de l'inauguration de l'Exposition universelle de Montréal, la première en dehors de l'Europe. Passant du statut de « *Canadien-Français* » à celui de « *Québécois* », ils perçoivent de plus en plus l'Expo 67 comme leur achèvement, contrairement aux personnalités publiques du Canada, qui l'interprètent tel un vecteur d'unité. En d'autres termes : une réalisation canadienne à l'occasion du centenaire⁵. Le déroulement de l'Expo 67, célébration a priori apolitique, permet ainsi de décoder l'état et l'évolution des rapports politiques entre les figures d'obédiences fédéralistes, nationalistes et indépendantistes⁶.

Initialement catalysés, refoulés puis contenus par l'Exposition, ces nouveaux courants d'idées ont trouvé dans le passage du général de Gaulle le prétexte dont ils avaient besoin pour déferler ouvertement et paver la voie à l'une de leurs premières confrontations médiatiques. La stature gaullienne, plus encore, a offert une tribune sans précédent et une légitimité au mouvement « *séparatiste* », lesquelles ont accéléré le réaligement des forces en présence à l'Assemblée législative du Québec⁷. Dans les semaines et les mois qui suivent, une succession d'événements s'enchaîne pour conduire à l'avènement d'une nouvelle phase de l'histoire politique du Québec, soit celle marquée par la polarisation de l'électorat entre électeurs fédéralistes et indépendantistes.

Déclaration explicite à la faveur de l'indépendance, préméditée ou non, le discours de l'hôtel de ville a bénéficié du contexte auquel il se rattache; à la jonction de la Révolution tranquille et de l'Expo 67, il apparaît comme évocateur de la modernité québécoise, en même temps qu'il est précurseur – et non instigateur – de la polarisation en devenir de l'électorat québécois. Ces éléments – d'autres sont à apprécier, entendons-nous – ont contribué à faire du « *Vive le Québec libre!* » un lieu de mémoire décrié ou ovationné, c'est selon, et dont la littérature scientifique du dernier siècle et demi est abondante. Une part de cette littérature, en mettant l'accent sur l'ouverture gaullienne et éventuellement française à l'indépendance, a nourri le récit nationaliste



De Gaulle à son arrivée à l'hôtel de ville de Montréal.
(Source : Archives de la Ville de Montréal)

qui promeut le caractère distinct de la société québécoise, négligeant les sources de motivation du général de Gaulle, à savoir la promotion des intérêts français.

La France gaullienne et le Québec : une affaire géopolitique

Le discours de l'hôtel de ville, à brève échéance, du moins, a concouru au rayonnement de la cause indépendantiste. Il s'agissait probablement de l'un des objectifs recherchés par de Gaulle, lequel croyait en son inévitabilité⁸.

N'y a-t-il pas, cependant, certains paradoxes à élucider, en raison des contradictions entre les récits officiels et les préceptes de la politique étrangère gaullienne? C'est que les travaux historiographiques québécois occultent généralement les divergences existantes entre les conceptions gaulliennes de l'indépendance (du fait français canadien) et celles des souverainistes. Ils négligent ce faisant la grille d'intérêt propre à de Gaulle – et qui conditionne son allocution montréalaise. N'est-ce pas ce qu'entendait son premier ministre, Georges Pompidou, lorsqu'il déclarait, dans la foulée de l'intervention : « *Je ne pense pas que de Gaulle puisse adopter une attitude contraire aux intérêts de la France* »?

Nous pensons, bien que dans l'incapacité de confirmer ou d'invalider nos suppositions, faute d'un séjour en règle dans les centres d'archives, que le discours de l'hôtel de ville est une résultante de la politique étrangère gaullienne. Il participe, au même titre que les orientations mondiales prises par de Gaulle (reconnaissance de la République populaire de Chine, retrait du commandement intégré de l'OTAN, discours de Phnom Penh, etc.), à un encensement de l'État-nation et de la multipolarité au temps de la guerre froide. C'est dire que l'intervention de Montréal reconnaît autant le droit des « *Français du Canada* » à l'indépendance qu'elle minimise le rôle des idéologies et cherche à extirper l'Hexagone des logiques bipolaires. L'objectif poursuivi se trouve à être la politique de « *grandeur* », qui implique de renforcer

l'autonomie de la France vis-à-vis des États-Unis, de rehausser son rayonnement international et de lui permettre d'acquérir un positionnement satisfaisant dans le monde de l'après-guerre.

Dans l'optique de la parachever, la France gaullienne se doit d'employer à son escient les cartes (internationales, politiques, économiques, militaires, culturelles, etc.) en ses mains, incluant le Canada français, et, plus spécifiquement, le territoire québécois, qui représente un atout géostratégique éminent. Point d'ancrage en Amérique du Nord, il contribue à l'influence et au rayonnement de la V^e République et au renforcement de la francophonie en devenir, élaborée afin de supplanter l'omnipotence anglo-saxonne et de préserver le rôle international de la France. Quand de Gaulle évoque l'indépendance, il envisage donc d'un côté la naissance d'une « *République française du Canada*¹⁰ » et le rassemblement de la francophonie canadienne autour de Québec et, de l'autre, l'absorption du fait anglais par Ottawa. « *S'il n'y a pas à proprement parler d'antiaméricanisme dans l'intervention de De Gaulle, le facteur américain n'est pas neutre, il est en effet convaincu que "le Canada maintiendrait d'autant mieux sa propre identité globale" [envers les États-Unis] que le Québec affirmerait sa spécificité francophone*¹¹ ».

En rupture avec l'esprit du néonationalisme, fait nouveau des années 1960, les conceptions gaulliennes de la souveraineté québécoise laissent entendre que la formule « *Vive le Québec libre!* » ne visait pas exclusivement à mettre en lumière le problème québécois et à « *nous [les Franco-Québécois] faire connaître du monde entier*¹² », selon les propos d'Élisabeth Gallat-Morin, épouse de Jacques-Yvan Morin. Il nous semble, au regard des lignes directrices de la politique étrangère gaullienne, qu'elle cherchait plutôt (à tout le moins, autant) à semer des germes, qui, une fois fleuris, auraient aidé la France à trouver son rôle dans un monde dominé par les puissances américaines et soviétiques.

Conclusion : Actualisation d'un mythe ou atteinte à la beauté historique?

Indissociable de son contexte, c'est-à-dire de la Révolution tranquille et de l'Expo 67, lesquelles occupent une place de choix dans notre imaginaire collectif, l'allocution de Montréal est un souvenir qui se confond à la modernité québécoise et au débat « *fédéraliste-indépendantiste* ». C'est au demeurant pour ces raisons qu'elle nous semble, encore à ce jour, commémorée, parfois manipulée, afin d'attester du besoin d'indépendance et de la spécificité québécoise à l'échelle de la fédération canadienne. À la solde d'une lecture nationaliste, ces récits demeurent incomplets.

Nos intentions n'ambitionnent nullement de réfuter des faits historiques élémentaires. L'antipathie du général de Gaulle envers Ottawa est bien connue, au même titre que son affection et que son soutien envers le mouvement

indépendantiste québécois. Seulement, il nous paraît indispensable d'éclairer certaines facettes oubliées de ce « lieu de mémoire » qu'est le discours de l'hôtel de ville. En clair, si de Gaulle comprenait et encourageait l'indépendance des « Français du Canada », il entretenait une conception particulière quant à la marche à suivre, conformément aux intérêts de sa politique étrangère et à ceux de la France, en particulier en ce qui concerne son

rôle sur l'échiquier international. Si cette thèse implique un effort de recherche dans les centres d'archives nous empêchant, pour l'instant, d'en faire la démonstration, notre compréhension de la diplomatie gaullienne nous permet d'ouvrir le débat : offrir de nouvelles grilles de lecture du « Vive le Québec libre! », n'est-ce pas contribuer à son actualisation, plutôt que de constituer une atteinte à la réalité historique?

NOTES

- 1 Frédéric Bastien, *Relations particulières: la France face au Québec après de Gaulle*, Montréal, Éditions du Boréal, 1999, p. 335-352.
- 2 Paris, Archives, entrevue de Charles de Gaulle, 28 novembre 1967, 19 min 26 s, [en ligne], <https://www.youtube.com/watch?v=atulwu6uAOI>.
- 3 Pierre Nora, *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, c1984-1992, 3 vol.
- 4 Jacques Rouillard, « The Quiet Revolution : A Turning Point in Quebec History », dans R. Douglas Francis et Donald B. Smith, *Readings in Canadian history, Post-Confederation*, Toronto, Nelson Thomson Learning, 2002, p. 440-453.
- 5 Michel Sarra-Bournet, « Les retombées politiques d'Expo 67 à travers le triangle Paris-Ottawa-Québec », *Bulletin d'Histoire Politique*, vol. 17, n°1, [en ligne].
- 6 *Ibid.*
- 7 Pierre Godin, « L'Exposition universelle de Montréal (1967) : les retombées politiques de l'alliance sulfureuse entre Daniel Johnson et Charles de Gaulle », *Bulletin d'Histoire Politique*, vol. 17, n°1, [en ligne].
- 8 Charles de Gaulle, Philippe de Gaulle et Jean-Luc Barré, *Charles de Gaulle : lettres, notes et carnets, juin 1958-novembre 1970*, Paris, Robert Laffont, 2010, p. 579.
- 9 Éric Roussel, *Pompidou*, Paris, Éditions JC. Lattes, 1984, p. 227.
- 10 Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, Paris, Gallimard, 2002, p. 1519, cité dans Édouard Baraton, *De Gaulle ou l'hypothèque française sur le Canada*, mémoire de M.A., Université du Québec à Chicoutimi, Département d'histoire, 2012, p. 125.
- 11 Jean-Claude Allain et al., *Histoire de la diplomatie française – Tome 2. De 1815 à nos jours*, Paris, Perrin, 2005, p. 467.
- 12 Élisabeth Gallat-Morin, « Le balcon, vu de la terrasse, 50 ans après. Témoignage vécu sur le "Vive le Québec libre!" de De Gaulle en 1967 à l'hôtel de ville de Montréal », *Revue de la Société historique de Montréal*, n°68 (automne 2017), p. 23.



De Gaulle au balcon de l'hôtel de ville
(Source : Archives de la Ville de Montréal)